

Maître Jérôme LACROUTS SELARL Jérôme Lacrouts Avocats
Avocat au Barreau de NICE - Villa Elsa, 11 rue Guiglia NICE (06000)
Tél. : 04.22.13.85.76 - courrier@lacrouts-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Sur la commune de NICE (06000), 25 Chemin des Pins, Quartier de Cimiez,

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé VILLA HELENE, constitué d'une maison à usage d'habitation élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de 2 étages, et un appentis d'un simple rez-de-chaussée attenant à la maison.

Cadastré sous les références : section LP n°76 pour une contenance de 03a95ca.

Lot n°3 : au sous-sol, une petite **CAVE**, prise dans la grande cave de 2m50 x 1m50, ayant son entrée par la rue. Et les parties communes y afférentes dont la quote part n'est pas déterminée.

Lot n°6 : au 1^{er} étage, un **APPARTEMENT** composé (selon le titre) de 2 pièces, cuisine, salle de bains WC. Superficie : 39,72 m². Et les parties communes y afférentes, dont la quote part n'est pas déterminée.

L'attention des adjudicataires est attirée sur le fait que le lot n°6 est actuellement divisé matériellement en **3 STUDIOS indépendants** occupés, mais aucun bail n'a été communiqué.

ADJUDICATION JEUDI 05 NOVEMBRE 2026 à 9H

**par le juge de l'exécution immobilier du tribunal judiciaire de NICE au Palais de Justice,
Palais Rusca, place du Palais à NICE (06300 - Alpes-Maritimes)**

À LA REQUÊTE DE : EOS FRANCE, SASU au capital de 18 300 000 €, RCS de PARIS sous le n°488 825 217, siège social situé 74, rue de la Fédération à PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège agissant en vertu d'un contrat de mandat en date du 9/11/2009, en qualité de représentant - recouvreur du **FONDS COMMUN DE TITRISATION CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, représenté par la société EUROTITRISATION**, SA - RCS de BOBIGNY sous le n°B 352 458 368, ayant son siège social 12 rue James WATT - 93200 SAINT DENIS, le FONDS COMMUN DE TITRISATION CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, représenté par la société EUROTITRISATION, venant aux droits de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR (CECAZ) en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 26/11/2020. Ayant pour Avocat **Maître Jérôme LACROUTS**, membre de la SELARL JEROME LACROUTS AVOCATS, inscrit au barreau de NICE.
Aucun Syndic professionnel ou bénévole n'a été indiqué.

Mise à prix : 50.000 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)

Frais des poursuites payables en sus
L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du CCV déposé le **23/02/2024 sous le n°RG 24/00023** et peut être consulté soit au greffe du juge de l'exécution du TJ de Nice, soit au cabinet ou sur le site Internet de l'avocat poursuivant, Maître Jérôme LACROUTS (Ventes judiciaires - Maître Jérôme LACROUTS). Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant inscrit à l'Ordre des Avocats du Barreau de Nice. A peine de nullité, et conformément aux dispositions de l'article R. 322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Nice représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

**VISITES, sans rendez-vous préalable faites par le ministère de la SCP BENABU
BAUCHE, Commissaires de justice à NICE (04 93 80 27 75),
le 19 octobre 2026 de 14h30 à 15h30 et le 26 octobre 2026 de 14h30 à 15h30**